

eGouvernement Symposium Romand – Genève

La souveraineté numérique et le Cloud: l'approche de la Suisse latine



Direction générale du numérique
et des systèmes d'information (DGNSI)

DGNSI

Catherine Pugin, déléguée au numérique
12 mai 2023

Stratégie numérique vaudoise



Conférence latine des directrices et directeurs du numérique

cldn:

conférence latine des directeurs du numérique

fr · ge · ju · ne · ti · vd · vs



Elaborer et défendre une vision politique commune portant sur la prise en compte du numérique dans nos cantons

La Conférence a pour objectif premier de formuler une vision et une compréhension partagées du numérique, afin que ses membres puissent la défendre tant au sein des cantons qu'auprès des autorités fédérales.



Valoriser les relations et les partenariats avec l'extérieur, en particulier avec les acteurs moteurs de nos écosystèmes

Pour répondre aux défis que pose la transition numérique, la Conférence a pour ambition de valoriser les apports des acteurs privés, du monde académique et des experts. Elle invite régulièrement des acteurs engagés dans des projets majeurs pour bénéficier de leur contribution à ses réflexions.



Mutualiser les réflexions et les solutions

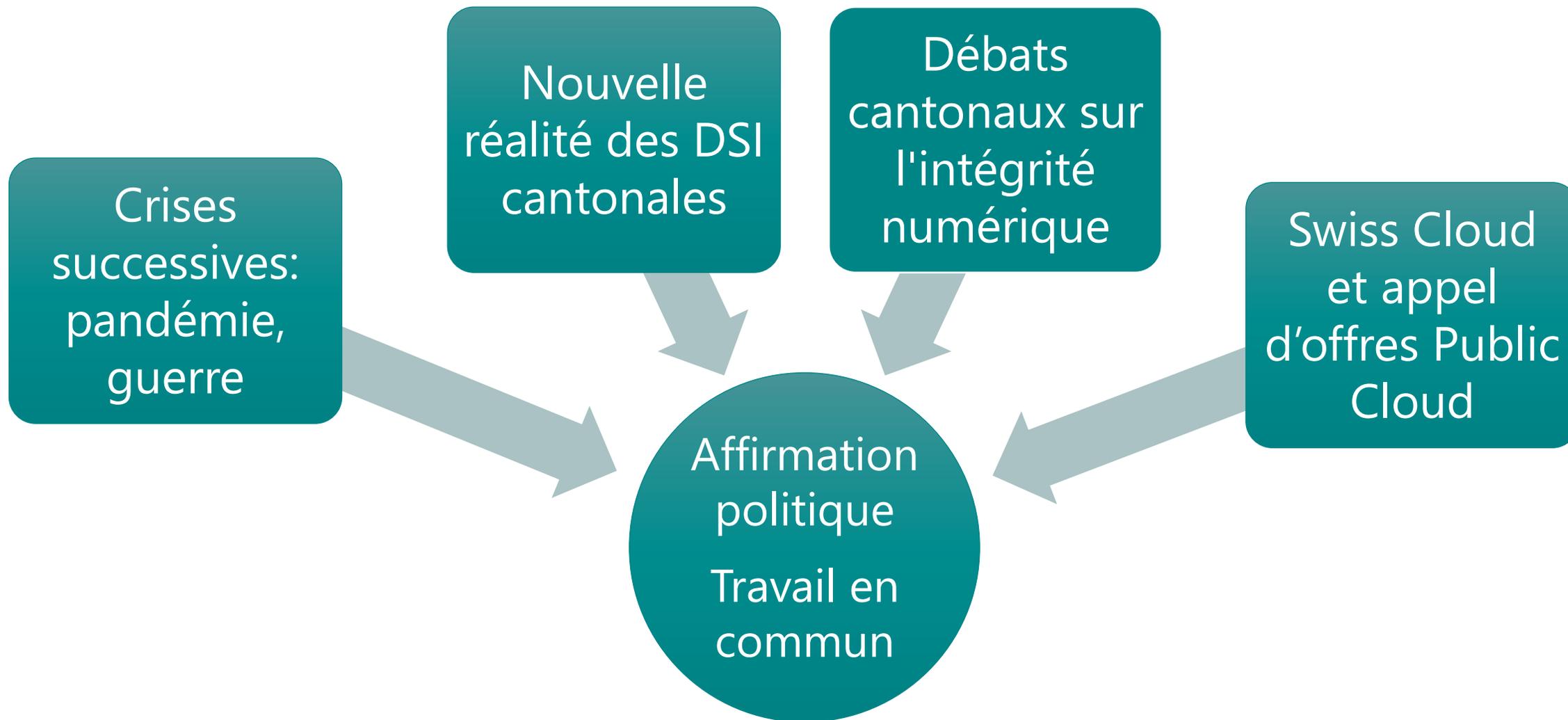
La Conférence permet de mutualiser les connaissances, réflexions et solutions des Cantons latins. Elle favorise ainsi l'appropriation partagée des enjeux et la remise en question continue de l'existant.



Légitimer de nouvelles pratiques dans nos administrations

Sur les dossiers majeurs, la Conférence favorise la recherche d'un consensus entre ses membres. Elle représente les intérêts et positions des Cantons latins auprès de leurs interlocuteurs, en particulier fédéraux.

Pourquoi un Cloud souverain dans les cantons latins ?



Les multiples dimensions du Cloud (souverain)

Cybersécurité

Localisation
des données

Services /
disponibilité

Aspects
comptables

Modèle
économique

Dépendances

Aspects
juridiques

Impact
environnemental

Approche



Aspects
techniques
(opportuni
té)

Aspects
éthiques

Aspects
juridiques
et socio-
économiq
ues

Une définition commune de la souveraineté numérique

« La capacité des autorités à maintenir leur autonomie stratégique, soit à pouvoir utiliser et contrôler de manière autonome les biens matériels et immatériels et les services numériques qui impactent l'économie, la société et la démocratie »

Une collaboration renforcée : une action et des principes communs

- Impulser l'évolution des **conditions-cadres**
- S'engager en faveur de la **transparence** entre cantons, acteurs publics et vis-à-vis de l'extérieur pour préserver et renforcer la confiance numérique
- Assurer l'autonomie stratégique des cantons grâce à des **standards** comparables et définis en commun
- Garantir les capacités de **pilotage** au sein des administrations
- Encourager la **formation** dans le domaine du Cloud
- Saisir les **opportunités** offertes par les nouvelles technologies
- Réduire les **risques** grâce à des partenariats, par une collaboration avec les acteurs locaux et par la diversification des solutions
- Distinguer le fonctionnement standard de celui du contexte de **crise**

Renforcer la collaboration au niveau suisse

- Un changement d'échelle nécessaire
- Vers un *Swiss Government Cloud* pour l'ensemble des administrations suisses ?
- Opportunité de mutualiser les ambitions et les forces en faveur de la transformation numérique en Suisse

Merci pour votre attention



ENSEMBLE POUR UNE SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE RESPONSABLE

